



Projet d'agglomération

ENVIRONNEMENT/DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Enjeux de développement durable et d'innovation !

Un Pôle environnemental au service du développement durable et de l'innovation dans l'Auxerrois

Aux portes d'Auxerre, le futur Pôle environnemental sera ouvert au grand public et aux jeunes talents à qui il proposera des conditions de travail optimales pour l'émergence de leur projet sur le marché de l'innovation.

On attendait de savoir qui, des trois architectes autorisés à concourir, serait l'heureux lauréat. C'est désormais chose faite. Romain Viault (Charenton-94) dont le nom ne nous est pas inconnu (il a réalisé le Skénet'eau, l'espace culturel de Monéteau), a emporté l'adhésion. Le 9 mars dernier, les membres du jury, élus et architectes, s'accordaient à souligner la qualité de sa prestation (décision approuvée par le conseil communautaire du 24 mars 2016). Son projet conjugue au mieux des multiples usages du futur Pôle environnemental et son ancrage dans le paysage des Plaines de l'Yonne a marqué les esprits. Aménagé en enfilade avec Auxerrexpo et l'IUT Auxerre-Dijon, ce nouvel équipement public communautaire viendra astucieusement valoriser les lieux. Son ouverture est programmée pour 2018.

D'abord une démarche avant d'être un bâtiment

En décidant que ce pôle serait le siège de la politique environnementale de l'Auxerrois, une politique à la mesure du défi climatique, les élus s'étaient entendus sur un cahier des charges très contraignant. Ils s'étaient d'abord projetés sur des espaces suffisamment modulables pour

accueillir le premier incubateur d'entreprises* de l'Agglomération, et sensibiliser le grand public à la nécessaire émergence d'une culture environnementale. Qui plus est, les élus souhaitaient pouvoir faire évoluer le bâtiment [770 m² sur un niveau] que l'architecte a imaginé tel un arbre : « il pourra poursuivre sa croissance avec l'ajout d'un étage supplémentaire ». Romain Viault répond également de manière très concrète aux critères d'une possible certification Haute qualité environnementale (HQE) de l'équipement, chère aux élus. Au-delà de ces attentes, le montant de l'enveloppe prévisionnelle est respecté, sans grands risques de coûts supplémentaires (3,1M€, dont 500 000€ subventionnés par la Région). Maîtrise des coûts de fonctionnement, identité forte d'équipement public, multiplicité des usages, confort de travail optimal, chantier à faibles nuisances environnementales et préservation de la biodiversité ... L'ensemble des ingrédients de la réussite du futur pôle étaient réunis ! Rapide tour du propriétaire, en avant-première.

Un bâtiment en résonance avec l'environnement des Plaines de l'Yonne

Pragmatique autant que créatif, le jeune



Romain Viault, l'architecte de l'espace culturel de Monéteau, à l'occasion des Journées de l'architecture en octobre 2014.



Accueil des jeunes par petits groupes pour les interpeler sur des sujets d'actualité et aussi, bureaux pré-équipés et salles de réunions partagés... Ultra novateur, le Pôle environnemental mise sur les modes de travail collaboratifs de l'économie de l'innovation pour attirer les jeunes talents dans l'Auxerrois.

architecte a su tirer parti des contraintes techniques et de la topographie du site qui, pour l'heure à l'état de friches, n'en deviendra pas moins un creuset de biodiversité. Le projet, tel que paysagé, assure une continuité de perception dans les Plaines de l'Yonne, et comme un fil conducteur, la pédagogie accueille le visiteur dès l'entrée. Là, une roselière ou une prairie humide, en écho au risque d'inondation dont Romain Viault s'est affranchi en proposant une architecture sur pilotis. Ici, un jeu de passerelles articulées surplombant un parterre de jardins qui couvre plus des deux tiers de la parcelle. Tandis que d'un peu plus loin, depuis le talus, rue Ste-Nitasse, les automobilistes n'apercevront du Pôle environnemental que sa toiture végétale ; « en forme de cycle, de rayonnement ou de renouvellement », selon l'architecte, pour renvoyer, comme dans un mouvement perpétuel, à la nature et aux lois qui la régissent.

Un bâtiment ergonomique, surprenant de simplicité, élégant !

La nature est omniprésente, y compris depuis l'intérieur du bâtiment dont l'architecture valorise le contact avec les éléments extérieurs.

Sa position par rapport à la voie ferrée et l'isolation acoustique des façades, limiteront les nuisances sonores. Au centre, le ciel et la clairière apparaîtront sous la verrière et le plancher de verre, tandis que la lumière naturelle pénétrera par les larges ouvertures équipées de brises soleil pour une vue imprenable sur les jardins et un confort de travail optimal. Des panneaux photovoltaïques coifferont les auvents pour protéger des rayonnements ou selon, les capter. Orienté au sud, le bâtiment profitera en hiver d'apports solaires continus pour limiter sa consommation d'énergie qui, dans un souci de transparence, sera communiquée en temps réel au visiteur des lieux. Parmi les aménagements

Le public accèdera au Pôle environnemental depuis un jeu de passerelles surplombant les jardins pédagogiques. Un public invité à participer à la construction de l'équipement pendant toute la durée du chantier ; des visites permettant aux curieux de s'approprier l'espace et les méthodes constructives, notamment, de l'architecture sur pilotis ou l'ossature bois.



Projet d'agglo

[ENVIRONNEMENT/DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE]

ludiques également, des trappes traitées en « écorchés » laisseront apparaître l'épaisseur des murs et les procédés utilisés pour la construction de ce bâtiment, vitrine technologique à bien des égards.

Un environnement de travail flexible, convoité des jeunes créateurs d'entreprises

Le projet en fait son point fort. Tout en garantissant la qualité des ambiances pour le bien-être des occupants, il privilégie les espaces de rencontre et d'échanges. Les cloisons sont amovibles pour une modularité optimale.

Salles d'exposition, d'événementiel et d'activités pour les jeunes qu'il accueillera par petits groupes pour les sensibiliser et les interpeler sur des sujets d'actualité. Mais aussi, bureaux pré-équipés de matériels informatiques, salles de réunion, d'accueil et de convivialité, partagées par les occupants des lieux ... Ultra novateur dans l'Yonne, le Pôle environnemental de l'Auxerrois mise sur les modes de travail collaboratif de l'économie de l'innovation pour attirer et accueillir les jeunes talents. Des créateurs

potentiels qui viendront ici chercher une motivation et une intelligence collective. Dans cet environnement de travail flexible, ils trouveront auprès de leur alter égo et de l'équipe du futur Pôle, des services mutualisés, un accompagnement, des moyens humains, techniques, matériels et intellectuels indispensables à la mise en œuvre de leur projet.

Car si être innovant est d'abord un état d'esprit, c'est aussi au moment de la mise en œuvre des idées, pouvoir s'appuyer sur une organisation structurée autour de l'émergence, l'incubation, l'accueil, le financement et l'accompagnement de son entreprise. Le soutien à l'innovation est une priorité de la Stratégie de développement économique de la Communauté de l'Auxerrois. Traduction faite avec la création du Pôle environnemental. • CL

* Les incubateurs ont pour but de faciliter la création d'entreprise en proposant des services mutualisés, un accompagnement, des moyens humains, techniques, matériels et intellectuels.



IDENTITÉ

ENVIRONNEMENT



BIODIVERSITÉ

USAGE



Acteurs de l'innovation et de l'économie, IUT, etc.



Comment s'émanciper des contraintes d'inondabilité et de sécurité si près de l'Yonne ? Comment réussir à capter l'attention des citoyens, petits et grands ? Comment donner du relief à cette structure ? Voici comment l'histoire du Pôle environnemental a débuté. Identité, usage, environnement et biodiversité... Une vraie démarche avant d'être un projet.